Création de luminaires : maîtriser la mise aux normes

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26210322F — Mise à jour : 12 juin 2026

Organisme responsable : **CMARB - DT du Morbihan**

Présentation de la formation

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
• Identifier et synthétiser les règlementations s'appliquant aux luminaires
• Fabriquer un luminaire répondant aux exigences réglementaires en vue du marquage CE
• Valider la conformité de ses propres luminaires accompagnés des documents et marquages associés
• Sécuriser et valoriser sa production de luminaires

Programme

Jour 1 : réglementation sur les luminaires (partie théorie)
• Principe du marquage CE : l'attestation de conformité – le marquage – le dossier technique
• Les marquages CE et les réglementations européennes et françaises
• Les normes de sécurité électrique pour les luminaires
• Analyse du contenu général des normes luminaires
Jour 2 : conception de luminaires conformes (partie pratique)
• Règles de sécurité électrique et classe de protection
• Les composants du marché : choix adapté aux normes de sécurite
• Le marquage des luminaires
• La déclaration de conformité – vérification et marquages associés à l'aide des exemples apportés par les participants
Matériels à apporter : chaque participant doit apporter :
• Un ordinateur portable
• Un luminaire de sa fabrication

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	Sans niveau spécifique

Métiers associés

F1605 — Montage de réseaux électriques et télécoms

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2318232S	Présentiel	Vannes	20/10/2026	21/10/2026

Source : GREF Bretagne #26210322F